

important encore que nous ne perdions pas de vue la juste répartition des logements en voie de construction. Je suis heureux de dire que le gouvernement s'est engagé à donner la préférence aux familles à revenu modeste, car je suis convaincu que s'il existe une crise aiguë, c'est bien dans ce secteur. Nous faisons notre possible pour accélérer la mise en chantier de ce genre de logements. Nous pourrions probablement construire plus d'unités au pays avec les capitaux disponibles présentement si nous étions disposés à accepter les normes approuvées dans certains des pays dont nous jugeons évoluée la politique en matière de logement.

Je crois que l'attitude de la Suède pourrait nous enseigner énormément à ce sujet, surtout dans les domaines de l'urbanisme, de l'utilisation des terres, du transport rapide, et autres choses du genre. Cependant, en toute déférence pour le gouvernement et la population de la Suède, je signale bien franchement—et ceux qui n'en conviennent pas avec moi peuvent s'y rendre—que je doute fort que les Canadiens acceptent le genre de dimensions et d'attraits des unités domiciliaires que les Suédois ont été disposés à accepter, même dans la grande ville de Stockholm. A mon avis, nous ne devrions pas juger trop vite.

Je serai heureux, dès que nos objectifs déflationnistes auront été atteints, de faire tout ce qui est possible pour augmenter l'effort actuel en ce qui concerne les mises en chantier; à ce stade, je ne doute pas que le logement fera l'objet des premiers soucis du gouvernement et qu'il recevra une attention encore plus grande qu'à l'heure actuelle.

Ce débat a été d'une façon quelque peu prématuré, mais quant à moi il a servi une fin utile. Nous ne sommes pas de ce côté-ci omniscients au point que nous puissions nous permettre de renoncer à l'occasion de bénéficier de conseils honnêtes ou de suggestions salutaires de la part de l'opposition. A vrai dire, certains commentaires ont été très intéressants; dans nombre de cas je les ai approuvés tout à fait. J'ai relevé une observation dans le discours d'ouverture du député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). Il a fait remarquer que le premier ministre devrait s'intéresser davantage à ces questions.

Je puis l'assurer que le premier ministre s'y intéresse énormément et que le genre d'intérêt qu'il montre se conforme entièrement à la directive du député dans le communiqué, c'est-à-dire qu'une nouvelle méthode s'impose plutôt qu'un projet fragmenté et bâclé. Le premier ministre insiste pour que les recommandations soient faites en profondeur.

[L'hon. M. Andras.]

Quant à la création d'un ministère des affaires urbaines, je reconnais que l'idée a du mérite, mais il me plairait davantage qu'on s'occupe d'abord de formuler des objectifs. La création de ce ministère serait alors une conséquence logique. Cela me paraît préférable à la création d'un organisme qu'on ferait suivre de la recherche d'objectifs pour en justifier l'existence.

En passant, je note qu'on a proposé que le gouvernement fédéral verse aux municipalités l'équivalent des taxes municipales. Pour prévenir toute confusion, je signale que le gouvernement fédéral verse déjà aux municipalités des subventions tenant lieu d'impôts. Les municipalités sont payées pour les services qu'elles offrent et si les octrois sont inférieurs aux taxes, le gouvernement fédéral fournit les services. Si des députés connaissent des cas différents, je leur saurais gré de m'en informer.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois interrompre le ministre car son temps de parole est écoulé.

**Des voix:** Poursuivez.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à ce que le ministre poursuive?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Andras:** Je sais gré aux députés de leur amabilité, monsieur l'Orateur. Le débat aujourd'hui m'a vivement intéressé et beaucoup profité. Nous en reparlerons à la Chambre à l'automne et le gouvernement, je n'en doute pas, informera les députés de ses projets.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au ministre? Il vient de dire que nous reprendrons cette question à l'automne. J'avais espéré avoir avant cela des réponses à certaines des questions posées. Le ministre peut-il donner de plus amples explications sur la reprise à l'automne. J'espère de lui principes directeurs ou orientation.

**L'hon. M. Andras:** Le député, plutôt que des détails ou des explications, semble vouloir que je répète ce que j'ai dit. Je lui demanderai de l'accepter telle quelle. Il pourra le lire demain dans le hansard.